

ficher en terre, sur les courants; des petits éclats de bois que l'on enfonce en croix de place en place, pour les fixer sur la terre, afin que les vents ne puissent pas trop les agiter. Je considère ce procédé comme un excellent préservatif contre la fureur des vents qui, souvent, à force d'agiter et de secouer fortement les jeunes plants et leurs courants, les détruisent entièrement.

Je ne connais pas de pays où le melon d'eau pousse en pleine terre aussi facilement et aussi abondamment qu'en Chine, et l'on connaît le goût extraordinaire que les chinois ont pour les graines de pastèques. Il y a en Chine trois espèces de melon d'eau, la première, à chair écarlate, la seconde, à chair blanche et la troisième à chair jaune; cette dernière espèce est ordinairement d'une saveur plus délicate que les précédentes. — Je ne cultive, dans mon jardin, que le pastèque à chair écarlate.

« Le pastèque est, en Chine, un fruit de grande importance, dit un voyageur, surtout à cause de ses graines, pour lesquelles les Chinois sont possédés d'une véritable passion ou plutôt d'une démancheaison insupportable. On se souvient peut être de ce vieux mandarin d'honneur dont on nous avait affublés dans la capitale du Setchouen, et qu'on eût dit avoir été créé et mis au monde tout exprès pour éplucher et croquer des graines de melons d'eau. Dans certaines localités, lorsque la récolte des pastèques est abondante le fruit est sans valeur, et le propriétaire n'y attache de prix qu'en considération des graines. Quelquefois on en transporte des cargaisons, sur les chemins les plus fréquentés, et on les donne à dévorer gratuitement aux voyageurs, à la condition qu'ils auront le soin de recueillir les graines et de les mettre de côté pour le propriétaire. Par cette générosité intéressée on a la gloire, au temps des fortes chaleurs, de rafraîchir et de désaltérer le public; puis on s'évite la peine de fouiller dans les mines pour en extraire le trésor qu'elles recèlent dans leurs flancs. »

« Les graines de pastèques sont, en effet, un véritable trésor pour amuser et désennuyer à peu de frais les trois cent millions d'habitants de l'empire céleste.

Dans les dix-huit provinces, ces déplorables futilités sont pour le monde un objet de friandises journalières. Il n'est rien d'amusant comme de voir ces étonnants Chinois s'escrimer, avant leurs repas après des graines de melons d'eau, pour essayer en quelque sorte la bonne disposition de leur estomac et aiguïser tout doucement leur appétit. Leurs ongles longs et pointus sont, dans ces circonstances, d'une précieuse utilité. Il faut voir avec quelle adresse et quelle célérité, ils font éclater la dure et coriace enveloppe de la graine pour en extraire un atôme d'amande et quelquefois rien du tout; une troupe d'écureuils et de singes ne fonctionneraient pas avec plus d'habileté. »

« Nous avons toujours pensé que la propension naturelle des Chinois pour tout ce qui est factice et trompeur leur avait inspiré ce goût esfréné pour les graines de pastèques; car, s'il existe dans l'univers, un mets décevant, une nourriture fantastique, c'est incontestablement la graine de citrouilles. Aussi les chinois vous en servent-ils partout et toujours. Si des amis se réunissent pour boire ensemble du thé ou du vin de riz, il y a toujours l'accompagnement obligé d'une assiettée de graines de citrouilles. On en croque pendant les voyages, comme en parcourant les rues pour vaquer à ses affaires; si les enfants et les ouvriers ont quelques safrèques à leurs dispositions, c'est à ce genre de gourmandise qu'ils les dépensent. »

On trouve à en acheter de toutes parts, dans les villes, dans les villages et sur toutes les routes grandes et petites. Qu'on arrive dans la contrée la plus déserte et la plus dépourvue d'approvisionnement de tout genre, on est toujours assuré qu'on ne fera pas réduit à être privé de graines de pastèques. Il s'en fait, dans tout l'empire, une consommation inimaginable et ca-

pable de confondre les écarts de l'imagination la plus folle. On rencontre quelquefois sur les fleuves des jonques de haut bord uniquement chargées de cette denrée précieuse; on croirait être, en vérité, au milieu d'une nation appartenant à la famille des rongeurs. Ce serait un curieux travail et bien digne de fixer l'attention de nos grands faiseurs de statistiques, que de rechercher combien il doit se consommer par jour, par lune ou par année, de graines de melons d'eau, dans un pays qui compte plus de trois cent millions d'habitants »

Cependant, M. le Rédacteur, cette fureur extrême des habitants du céleste empire pour la graine de pastèque, toute étonnante qu'elle nous paraisse d'abord, après quelques réflexions de notre part ne devrait pas pourtant beaucoup nous surprendre, nous, peuple civilisé, possédé de la passion si extraordinaire pour l'immopde petun et sa fumée.

Ces quelques réflexions que j'aime à faire ici en terminant mes articles sur la culture du melon et du pastèque me donnent presque l'envie de vous envoyer, dans quelques temps, un autre article sur l'usage si curieux du tabac que j'appellerai en attendant un *infâme petun*, n'en déplaise à vos chers lecteurs et même — *res dictu mirabilis* — à vos aimables lectrices qui auraient la manie si drôle de la pipe et de la blague.

UN AMATEUR DE JARDINS.

Si notre correspondant est décidé à traiter ce sujet, nous lui accorderons volontiers nos colonnes.

Enseignement agricole.

Vingt bourses de \$50 offertes à chacun des 20 districts judiciaires du Bas-Canada.

En annonçant, il y a plusieurs mois, une nouvelle si encourageante pour les jeunes gens qui veulent étudier l'agriculture, nous pensions que partout on s'empresserait de profiter de l'avantage offert par la Chambre d'agriculture. Nous nous sommes trompé. Cet acte de libéralité de la Chambre a été accueilli avec la plus coupable indifférence.

Sur vingt districts judiciaires, six seulement ont correspondu aux désirs de la Chambre, savoir: cinq dans les districts de Québec, Chicoutimi, Rimouski, Kamouraska, Montmagny et Québec; et un seul dans les districts dont Montréal est le chef-lieu, St. Hyacinthe (Bagot). Dans quelques comtés il y a eu plusieurs demandes. La Chambre d'agriculture avait droit de compter beaucoup sur le zèle des présidents et directeurs des Sociétés d'agriculture. Cependant, dans beaucoup de localités, rien n'a été fait, paraît-il. Il est encore temps néanmoins.

La Chambre d'agriculture vient de nommer un comité pour correspondre avec les présidents des sociétés de chaque district judiciaire. L'Hon. M. Sicotte est chargé des districts situés au sud de Montréal, des Trois-Rivières, ainsi que des townships de l'Est. L'Hon. M. U. Archambault, de l'Assomption, correspondra avec la partie Nord des mêmes localités. Le Révd. M. Langevin, Principal de l'École Normal Laval s'entendra avec les sociétés des districts de Gaspé, Beauce, etc.

Il n'y a pas de temps à perdre, puisque l'École d'agriculture de Ste. Anne doit s'ouvrir au mois de septembre prochain.

De plus qu'on se rappelle que la Chambre d'agriculture s'est réservé le droit de nommer elle-même les élèves boursiers; si les présidents ne lui font pas connaître leur choix, au temps fixé dans notre premier article sur ce sujet, et elle en usera certainement.